

**Sainte-Marie-aux-Mines** / Le tunnel Maurice-Lemaire un an après sa remise en service

# Faible fréquentation pour un ouvrage performant

Le tunnel de Sainte-Marie-aux-Mines achève cette semaine sa première année de remise en service après quatre ans de travaux de sécurisation. Si la satisfaction est de mise au niveau de la performance de l'ouvrage, elle n'est de loin pas au rendez-vous en terme de fréquentation.

■ Très performant mais presque désert. Le tunnel de Sainte-Marie-aux-Mines peut se résumer ainsi au terme d'une année de fonctionnement après quatre années de travaux. La fréquentation moyenne de l'ouvrage s'élève à quelque 1500 véhicules par jour, dont une centaine de camions, avec une pointe à 200 poids lourds en période hivernale, le col étant parti-

culièrement difficile à franchir à l'automne. Même argument pour les caravanes et autres camping cars qui font monter la moyenne durant les grandes vacances avec des pointes à 2000 véhicules.

L'exploitant, les autoroutes Paris Rhin Rhône (APRR), n'affiche pourtant pas de déception outre mesure. « Nous sommes dans une période de

réouverture. Bien sûr, il y a une inertie sur le trafic lourd, car les transporteurs, après une fermeture de huit ans (\*), ne vont pas changer leur circuit du jour au lendemain », souligne Nicolas Desbos, chef du district de Sainte-Marie-aux-Mines. « Il faut deux à trois ans pour que le trafic se stabilise. Pour autant, les chiffres ne nous donnent pas pleine satisfaction. » Le nombre d'abonnements reste modeste, de l'ordre de deux centaines pour les véhicules légers, « mais compte tenu des interdictions anciennes, un an, c'est un peu tôt pour tirer tous les enseignements ».

**«La solution définitive est à l'étude»**

L'augmentation des tarifs du péage n'a pas échappé à l'utilisateur avec un doublement après les travaux, et une nouvelle hausse en avril dernier (\*\*). « L'évolution est à assurer des travaux entrepris et de la qualité du service », défend Nicolas Desbos qui rappelle que les travaux de rénovation et l'adjonction d'une galerie de sécurité auront coûté plus de 200 millions d'euros.

Quant au rallongement de la concession : « Les négociations avec l'État se poursuivent ». Pour l'instant, elle court jusqu'en 2022, mais pourrait être prolongée de 45 ans.

Cette première année de réexploitation du tunnel le



Au poste de commandement opérationnel, côté vosgien, il y a 20 caméras. (Photo DNA - A.M.)

plus long en territoire français n'a pas été... un long fleuve tranquille. Il a même dû fermer plusieurs jours en avril dernier, en raison de la grève des équipes de première intervention qui sont entrées en conflit avec leur employeur, G4S, prestataire de service du tunnel.

Le 11 août dernier, il a fallu faire face à l'effondrement d'un mur vers l'entrée alsacienne : « Aud'épart, c'est la rupture sur une canalisation en eau potable qui a provoqué l'accumulation de l'eau entre

la roche et le parement du tunnel. Les éléments du mur ont été projetés sur la chaussée. » Heureusement, aucun véhicule ne se trouvait à cet endroit à l'époque. « Le dossier est en cours d'instruction pour déterminer les différentes responsabilités », indique l'exploitant qui précise : « Nous n'avons pas renoué l'ensemble des réseaux qui appartiennent à d'autres concessionnaires. »

Une réparation provisoire a permis la réouverture rapide du tunnel. « La solution définitive est à l'étude, nous envisageons plusieurs variantes, mais d'ici à la fin de l'année, les travaux seront réalisés. » Si possible de nuit, pour éviter de perturber un trafic déjà faible.

« Anne Muller »

(\* ) Le tunnel de Sainte-Marie-aux-Mines a été interdit aux poids lourds dès mars 2000 après l'incendie au tunnel du Mont Blanc et pour tous les véhicules en avril 2004 pour les travaux de rénovation.

(\*\* ) Le passage coûte actuellement 7,70€ pour une voiture, et 57,50€ pour un poids lourd.

## La promenade de l'écureuil

Ça s'est passé au début du mois : un écureuil sainte-marien curieux ou téméraire s'est introduit dans le tunnel côté alsacien, provoquant la surprise des automobilistes. Immédiatement alerté via les caméras, le PC de Lusse a réagi en fermant l'ouvrage pour permettre aux équipes de première intervention d'agir en toute sécurité et pousser le rongeur, sain et sauf, vers la sortie. « En l'absence d'événements routiers, nous sommes faiblement sollicités », résume Nicolas Desbos : moins d'une dizaine de panes de voiture et quelques objets tombés sur la chaussée ont exigé, en un an, six heures de fermeture non programmée (en exceptant la grève et l'incident du 11 août). « L'outil nous donne entière satisfaction », s'en réjouit l'exploitant puisque toutes les procédures de sécurité ont été suivies avec succès. Par contre, « Les usagers n'interprètent pas le signal de feu rouge clignotant » à l'intérieur du tunnel. Peu s'arrêtent derrière les barrières intérieures déployées par précaution, certaines ont même été cassées.

Autre souci, les camions transportant des matières dangereuses : « Dans l'immense majorité des cas, il y a l'aspect de l'interdiction de passage, mais il est arrivé quelques cas où des véhicules ont franchi l'ouvrage. » Seule possibilité pour l'exploitant quand le poids lourd est détecté : fermer les entrées aux autres véhicules et laisser rouler le camion tout seul. « Notre objectif, c'est qu'il ressorte. Nous n'avons pas les pouvoirs de police, ni les moyens » et le système vidéo ne permet pas la lecture des plaques minéralogiques à 07 km/h dans les tunnels. Les deux radars automatiques peuvent bien sûr les flasher à condition que le contrevenant soit également en excès de vitesse...

## Camions dans le massif : «Chacun son tour»

■ L'association du massif vosgien demande une refonte complète des circulations de camions dans les cols vosgiens. Et pour bien se faire entendre, elle organise une manifestation le 14 octobre devant le tunnel Maurice-Lemaire.

Ae n'ajoute par les récentes décisions de l'association du massif vosgien (AMV), qui regroupe de nombreux élus, la situation est de leur point de vue loin d'être satisfaisante.

Car, disent-ils, les camions qui ne passent pas dans le tunnel continuent de passer dans les cols vosgiens. Et pour bien se faire entendre, une manifestation est prévue le 14 octobre à Lusse, aux abords du tunnel Maurice-Lemaire. Les modalités de l'opération ne sont pas encore officielles.

« Ce qui a été sous-estimé, c'est la détérioration des chaussées », explique Jean Vo-

gel, le maire de Saales. Dans ma commune, 800 camions passent chaque jour. Et ils coûtent 20000 euros de dégâts par an. Il y a une ignalétique arrachée, les marquages au sol et surtout les bouches d'assainissement. »

Pour le nouveau président de l'AMV, François Tacquard, l'ensemble du schéma de circulation est à revoir. « Il y a plus de 1000 poids lourds par jour dans les grands cols com-

me Bussang, Le Bonhomme ou Saales. Ils traversent de nombreux villages qui ne sont pas déviés. »

L'AMV demande que des arrêtés soient pris pour réorganiser tout cela. « Le grand transit doit faire le tour du massif. Le trafic interrégional doit passer par le tunnel qui devra baisser ses tarifs à 5 euros, le trafic interdépartemental pourra passer par les grands cols. Et seul le trafic

local sera autorisé dans les petits cols. »

Selon l'élu qui s'appuie sur une étude du CETE de l'Est, le trafic dans les cols baisserait ainsi de moitié et celui du tunnel passerait de 150 aujourd'hui à 700 demain.

« Tout le monde y gagnerait ainsi », poursuit M. Tacquard. Il y aurait moins de nuisances pour les habitants des vallées, les camions paieraient moins cher, feraient des économies

de carburant, de pneus, et le tunnel gagnerait du chiffre d'affaires en plus. »

Mais les services de l'Etat et en particulier le préfet de Région soulèvent la problématique de la traversée de Châtenois dont la déviation n'est pas prête. « Nous avons fait l'effort pendant dix ans d'accueillir les camions pendant les travaux. C'est chacun son tour. C'est un partage des nuisances que nous demandons. » Olivier Claudon

**COLMAR Parc Expo**

**Salon des Antiquaires**

du 2 au 5 octobre

de 10h à 20h - lundi 5 jusqu'à 19h